

Bordeaux accueille les migrants



Bordeaux n'échappe pas aux squats, épidémie nationale. Ce sont en majorité des migrants qui occupent illégalement terrains, parkings, hangars, immeubles de bureaux, logements individuels ou collectifs.

Le phénomène, bien que concentré sur la métropole bordelaise, touche aussi toute la Gironde. Les occupations illégales sont en progression, + 13 % en 8 mois... mais les chiffres ne sont pas fiables. Ils sous-estiment à la fois le nombre de squatters, plus de 1 100 sur Bordeaux, et le nombre de sites. Ce qui semble sûr, c'est que la Gironde est le quatrième département le plus squatté de France, et Bordeaux sur la troisième marche du podium derrière Nantes et Marseille. Plus de 100 sites squattés sur le territoire de la Métropole.

Surtout des ressortissants des pays de l'Est

Les squatters sont en majorité des ressortissants d'Europe de l'Est, seulement 20 % sont des non-Européens. À part leurs accompagnateurs d'extrême gauche, ils sont en majorité roms, originaire de Roumanie ou de Bulgarie. Ils font partie de populations qui ont été victimes de discriminations, même d'esclavage, depuis le Moyen Âge. Ils arrivent jusqu'à

Bordeaux assez facilement, par la route. Ils bénéficient de la libre circulation dans l'espace Schengen. Ce sont des familles entières qui arrivent, quelquefois tout le village, mais aussi des enfants sans leurs parents. 25 % des habitants des squats sont des mineurs.

Encadrés et conseillés par des gauchistes

Les squats ne sont pas tout à fait spontanés. Les associations gauchistes conseillent, encadrent et exploitent les migrants. La méthode pour réussir un squat est synthétisée dans un guide (disponible en ligne), que ces populations, souvent illettrées, ne pourraient pas utiliser sans secours de militants dévoués et... intéressés. Comme des maquereaux, les gauchistes prélèvent une obole, souvent sous forme de loyer... C'est un véritable business organisé au niveau européen ! Un des conseils de ce guide est d'occuper de préférence des bâtiments publics non utilisés. Le temps de réaction est plus long, la vigueur de la protestation plus réduite... et des bâtiments publics vides cela ne manque pas. Gestion publique oblige.

Généreux avec notre argent

Les squats ont peu tendance à troubler l'ordre public. Sur-occupation, bruits, vols agressions... Les autorités, bien que lentes à la détente, sont bien obligées d'intervenir. Et cet été, sur consigne de Macron, la préfète a procédé à un grand nombre d'expulsions, rappelant brusquement qu'il y a, à Bordeaux, des problèmes cruciaux de logement. La population augmente de 1,5 % par an, malgré le taux particulièrement faible de natalité de la population autochtone. Mais les élus ont trouvé la solution, si le privé ne peut répondre, ils logeront les squatters. Ne vous inquiétez pas, ils n'ont pas été touchés par la grâce, ce n'est pas chez eux qu'ils comptent le faire, ils vont tout simplement utiliser notre argent.

Bordeaux Métropole vote des crédits pour les squatters

À l'unanimité des élus, sauf une voix, celle du RN-SIEL, les élus se sont montrés généreux et ont voté le principe de l'ouverture d'ETI et de la mise à disposition de LTI. En clair

les ETI, Espaces temporaires d'insertion, des camps pour Roms, mais officiels ceux-là, et des LTI des Logements temporaires d'accueil. Tout cela pour des coûts énormes, comme sait si bien le faire l'administration. Pas de limite en nombre, ni en durée. Nous voilà rassurés, nos migrants seront bien traités. Il est prévu un budget de 24 000 €/an et par famille pour l'accompagnement, c'est-à-dire pour les conseils pour l'accès aux droits : soins, école, santé, formation, alphabétisation... mais tout cela est conditionné à l'engagement des squatters de s'installer en France. Il ne faudrait pas qu'il leur prenne l'idée de rentrer au pays.

Des camps de dispersion à 1 250 000 €

L'aménagement de chaque camp, qui recevra ensuite des habitations légères mobiles, comprend parkings, voirie, adduction, espaces verts. Pour environ 1 250 000 € hors prix du foncier... Le coût prévu de la gestion de chaque camp sera de 400 000 €/an. Mais il ne s'agit pas de camps de concentration, mais plutôt de camps de dispersion, puisque le nombre de familles sera limité et les camps seront répartis sur tout le territoire. C'est le nombre de camps qui n'est pas limité.

Ces chiffres donnent le tournis, mais, pas d'inquiétude, rien ne transparaît dans la presse. Le contribuable continue de dormir paisiblement. Par contre c'est l'affolement parmi les bénéficiaires.

Le problème rom est en voie d'être réglé.

François Jay